La marche aux flambeaux en hommage à Ste-Geneviève interdite par la préfecture sur instruction de Darmanin est finalement autorisée après un référé-liberté auprès du tribunal administratif (MàJ)

07/01/2023 à 16h09



07/01/2022

> *Victoire ! Notre référé-liberté vient d'aboutir, le tribunal administratif autorise notre marche.*
>
> *Cette année encore et malgré les pressions politiques, nous honorerons sainte Geneviève.*
>
> *Nous donnons rendez-vous à tous les amoureux de notre ville à 18h au Pont de la Tournelle*
>
> *— Paris Fierté (@ParisFierte) January 7, 2023*

05/01/2022

La préfecture de police de Paris a annoncé jeudi l'interdiction, sur instruction de Gérald Darmanin, d'une marche aux flambeaux prévue samedi par la mouvance d'ultradroite, en raison de "risques forts de troubles à l'ordre public".

Dans un communiqué, la préfecture de police a expliqué que "dans le contexte actuel, en raison de risques forts de troubles à l'ordre public, et par ailleurs de l'importante mobilisation des forces de l'ordre ce jour-là sur plusieurs événements, la sécurité des participants à la marche et des riverains ne pouvait pas être pleinement assurée". Un arrêté d'interdiction a été notifié aux organisateurs, a ajouté la préfecture.

La marche organisée par l'association Paris Fierté, en hommage à Sainte-Geneviève, patronne de Paris, devait débuter samedi à 18 heures, sur une plage horaire pour partie concomitante à une manifestation prévue par la communauté kurde en hommage à trois militantes tuées en 2013 à Paris, a-t-on expliqué de source policière.

De même source, l'accent est mis également sur le contexte de surveillance de l'ultradroite, avec des incidents survenus lors de la demi-finale de la Coupe du monde de football qui avait opposé la France au Maroc.

BFMTV

> *Interdiction par Gérald #Darmanin de l'hommage à sainte Geneviève : Paris Fierté répond ! 1/9 #Thread pic.twitter.com/pXR5mDbjPm*
>
> *— Paris Fierté (@ParisFierte) January 4, 2023*

Le ministre Gérald Darmanin a ordonné à la préfecture de Paris de faire interdire l'hommage, pour des prétextes purement fallacieux. Le ministre évoque d'abord le contexte politique tendu, suite à l'attentat perpétré contre la communauté kurde du 23 décembre dernier. 3/9

— Paris Fierté (@ParisFierte) January 4, 2023

Comme si cela ne suffisait pas, le ministre utilise le second prétexte d'une manifestation kurde à 10 heures du matin dans le 10e arrondissement samedi matin pour interdire notre rassemblement qui doit avoir lieu à 18 heures à l'autre bout de Paris. 5/9

— Paris Fierté (@ParisFierte) January 4, 2023

Paris Fierté, notre association culturelle qui existe depuis 2005 a comme unique but de rendre hommage à Paris, sa culture et son histoire depuis 18 ans maintenant. 7/9

— Paris Fierté (@ParisFierte) January 4, 2023

Les propos mensongers de Gérald Darmanin révèlent clairement la motivation purement politique d'un ministre qui, bien que complètement ridiculisé dans son bilan inexistant contre l'insécurité, se venge sur des manifestations culturelles enracinées. 9/9

— Paris Fierté (@ParisFierte) January 4, 2023